



INFOS PROJET TRAMWAY TRAVAUX

Octobre-Décembre 2026

Boulevard du Maréchal Juin / Rue Villons-les-Buissons Travaux sur les réseaux souterrains

La première phase du chantier tramway se poursuit avec le déplacement des réseaux souterrains afin de permettre la réalisation de la future plateforme du tramway et des aménagements liés.

QUELLES INCIDENCES POUR LA CIRCULATION GÉNÉRALE ?

- La circulation reste réduite à 2 x 1 voie sur le boulevard du Maréchal Juin entre l'avenue Montgomery et la rue de Touraine, avec le rond-point Mountbatten maintenu en configuration provisoire.
- La rue Villons-les-Buissons pourra être ponctuellement fermée en fonction de l'avancée des travaux sur le secteur.

Pendant toute la durée des travaux, nous invitons les automobilistes à se référer à la signalétique en place et à faire preuve de vigilance à l'approche des zones de chantier.



Piétons

Cheminements piétons maintenus mais ponctuellement adaptés.



Vélos

Secteurs travaux à éviter, préférez l'utilisation du réseau cyclable adapté : projet-tramway.caenlamer.fr



Bus

Les déviations de ligne et déplacement des arrêts sont à retrouver sur : twisto.fr/se-deplacer/itineraire

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions par avance pour votre compréhension.



DES QUESTIONS SUR LES TRAVAUX ?
NOS AMBASSADEURS SONT
À VOTRE ÉCOUTE !

Cyril
Secteur Maréchal Juin,
Chemin Vert et Centre
06 87 00 59 84

Amélie
Secteur Beaulieu,
Guillou et Centre
06 25 09 13 15

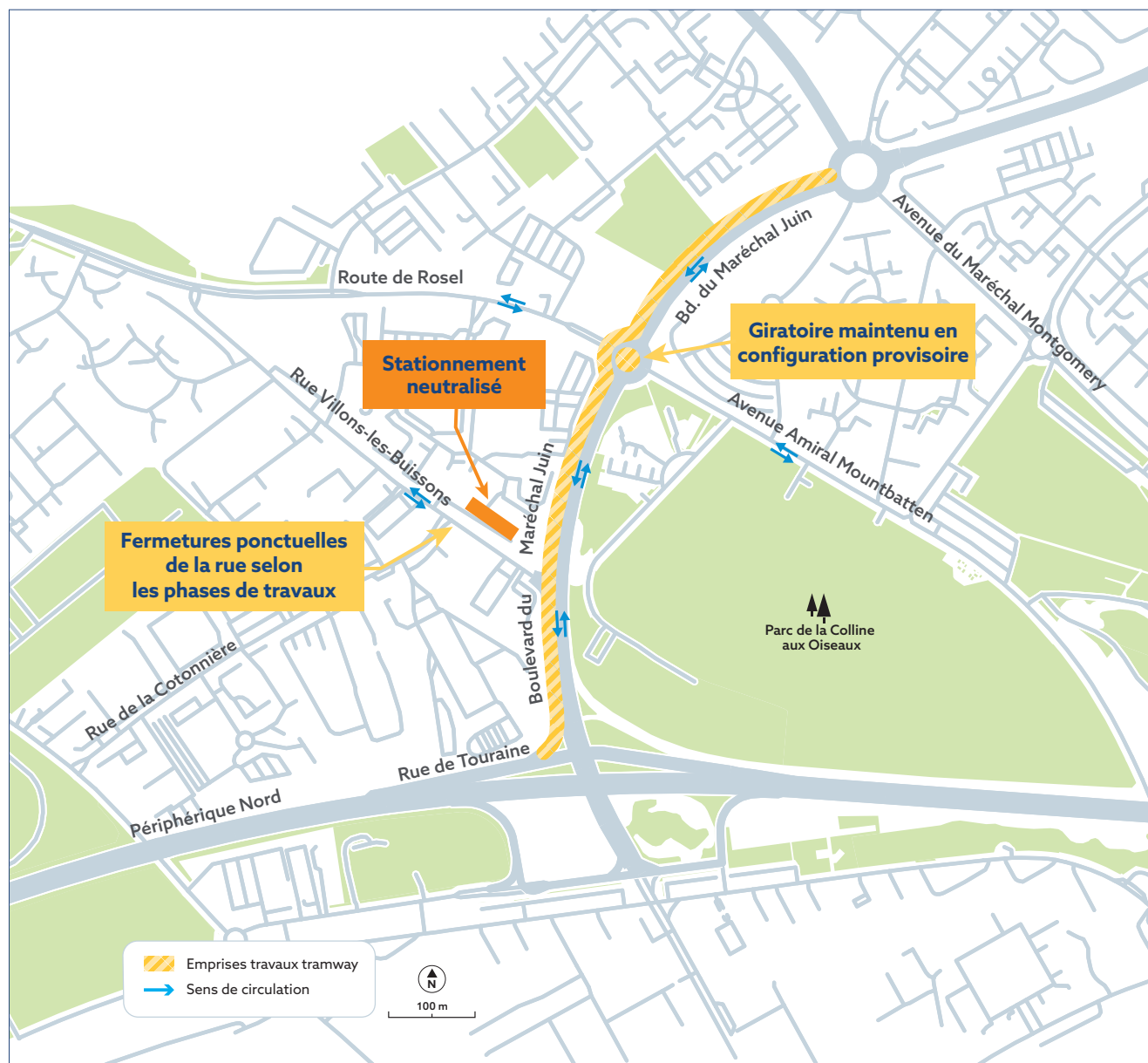


Abonnez-vous
à la chaîne WhatsApp

Une question :
tramway@caenlamer.fr

projet-tramway.caenlamer.fr

LOCALISATION DES SECTEURS EN TRAVAUX ET DES MODIFICATIONS DE CIRCULATION



Vue d'ensemble prévisionnelle sur les 3 prochains mois : les emprises de chantier et les conditions de circulation sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement des travaux.

- **L'accès aux habitations, commerces et services est maintenu pendant toute la durée des travaux.**
- **La collecte des déchets pourra être ponctuellement perturbée : vous en serez informés par un flyer déposé dans votre boîte aux lettres.**